

Projet pédagogique et éducatif de l'internat du Lycée Jules Verne

Présentation de l'internat

L'internat du Lycée Jules Verne a une capacité maximale d'accueil de 252 places.

L'internat étudiant est situé au bâtiment F et comprend quatorze chambres de 4 lits et cinq chambres individuelles (avec armoires et bureaux). Il existe également quinze chambres individuelles (dont trois PMR) au bâtiment H.

En 2021-2022, la répartition filles/garçons était la suivante : 71 places garçons et 5 places filles.

L'internat lycéen est constitué de 2 bâtiments distincts et a une capacité maximale de 176 places.

Le bâtiment H comprend trois étages, les trente-neuf chambres comportent quatre lits, armoires et bureaux. Les sanitaires et douches sont communs par étage (deux blocs pour chaque). A chaque niveau existent une salle de détente et une salle de travail.

Le bâtiment G comprend un étage, deux chambres de quatre et quatre chambres de trois. Chaque chambre comporte lits, armoires et bureaux. Les sanitaires et douches sont communs. Il existe également une salle commune.

Actuellement, l'internat lycéen accueille 130 élèves : quarante-huit filles et quatre-vingt deux garçons.

En 2021-2022, la répartition filles/garçons était la suivante : 124 places garçons et 52 places filles. En 2022-2023, la répartition sera de 104 places garçons et 72 places filles.

Horaires de l'internat lycéen

<u>7h</u> :	Réveil en douceur, lever, toilette Ouverture du self à <u>7h</u> pour le petit déjeuner
<u>7h40</u> :	Rangement et aération des chambres. Fermeture de l'internat.
<u>7h45</u> :	Fermeture du self
<u>17h30</u> :	Ouverture du BI (Bureau Internat) et des dortoirs. Temps libre.
<u>18h30 – 18h55</u> :	Accès au self
<u>18h40</u> :	Fermeture de l'internat
<u>19h30 – 20h15</u> :	Appel dans les étages et étude (chacun dans sa chambre, portes ouvertes, vous êtes installés sur vos bureaux pour un temps de travail,

un temps de lecture. Une salle de travail est à votre disposition dans les étages, discussions à voix basse, temps calme). Des ordinateurs sont également disponibles avec accès internet au BI + impression possible avec accord des CPE.

- 20h15 – 20h45 : Temps libre dans l'étage (douche, salle de travail...)
- 20h45 – 21h30 : Temps libre dans l'internat (douche, soirée TV, billard, baby-foot, cour, basket...)
- 21h30 : Retour dans les chambres. Second appel (possibilité soirée TV au BI ou sortie 23h le mardi ou le jeudi)
- 22h : Extinction des feux (retour au calme, chacun dans sa chambre, fin des douches, respect du sommeil)

Une des particularités de l'internat est la diversité des publics accueillis : élèves du Lycée Jules Verne, du Lycée Victor Lépine, étudiants et apprentis.

Compte-tenu de l'histoire du Lycée et de la période traversée ces deux dernières années, des priorités ont été déterminées. Ainsi, le projet pédagogique et éducatif de l'internat du Lycée Jules Verne a été construit autour de 3 axes (les 3A) : Accueil, Accompagnement, Animation.

Accueil

- temps d'accueil en plénière, en deux temps, avec les familles ; plénière et visite de l'internat ; J1 : entrants ; J2 : montants (protocoles : plateaux repas, repas de dépannage...)
- accueil des arrivées en cours d'année et des invités (convention d'accueil réécrite) ; process prenant en compte le fait que ces élèves ne connaissent peut-être pas le fonctionnement d'un internat ; question du temps d'étude obligatoire pour les invités
- temps de cohésion pour les internes
- organisation et anticipation avec le lycée Lépine (mise à jour de la convention de collaboration, liaison Vie scolaire et Familles)

Les objectifs sont de :

- montrer la plus value de l'internat comme cadre pédagogique et éducatif à la réussite scolaire
- développer la collaboration avec les équipes et les familles.

Accompagnement

- AED en tant que personne ressource à l'internat (fiches de poste des AED ; question de l'étude en chambre, des consignes)
- AED référent : lien avec la mission de référent classe dont les missions doivent être clairement définies
- bureau des internes (BI) avec des PC, qui commence à être investi ; salle à chaque étage qui va être aménagée en salle commune de travail, de lecture
- accès wifi à l'internat
- développement de la présence d'enseignants à l'internat (s'appuyer sur les temps interstitiels : 17h-18h, mercredi après-midi)
- ouverture de sorties et d'actions à des non internes

Les objectifs sont de :

- conforter les résultats scolaires
- créer les conditions d'une autonomie plus assurée.

Animation

- Mobilisation de clubs (musique, modélisme, makers,...)
- Création de salles de détente à chaque étage
- Projet de mise en place d'une saison culturelle ; question des partenariats
- Accessibilité du CDI sur les temps d'internat (soir et mercredi après-midi)
- Lien avec les instances représentatives pour mobiliser les élèves

Les objectifs sont de

- créer les conditions d'un épanouissement personnel
- renforcer le sentiment d'appartenance.

Indicateurs à utiliser pour mesurer l'atteinte des objectifs

- réussite à l'examen

Evaluation du projet

- questionnaires familles
- questionnaires internes
- réunion des délégués de l'internat (comptes-rendus)

Outils de communication

site internet du lycée

journée portes ouvertes

correspondants de presse locale